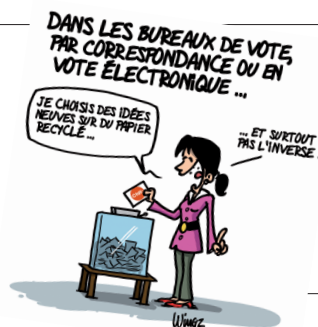


COMITÉ TECHNIQUE DE L'UPEC ET DE L'UPE SCRUTIN DU 6 DÉCEMBRE 2018

Les représentantes et représentants du Sgen-CFDT s'engagent pour obtenir des avancées pour tous les personnels !

ÉLECTIONS
6 DÉCEMBRE
2018



Les élections au Comité technique se déroulent le 6 décembre 2018.

Tous les personnels de l'UPEC et de la COMUE UPE votent, titulaires, stagiaires ou contractuels.

Le Sgen-CFDT défend un projet ambitieux pour le service public de l'enseignement supérieur et la recherche, qui allie l'efficacité et la bienveillance, ainsi que la volonté de faire réussir tou-t-es les étudiant-es et doctorant-es, et la nécessité d'améliorer les conditions de travail des personnels enseignants, chercheurs, administratifs, techniques et de bibliothèques.

Le Sgen-CFDT met les apprentissages, l'orientation, la professionnalisation, la recherche et l'innovation au cœur de ses missions et de son organisation.

Le Sgen-CFDT inscrit son action collective dans une logique de dialogue social et de négociation intersectorielle et interprofessionnelle.

Le mandat 2018-2022 du CT s'inscrit en France dans le contexte d'une réforme profonde de l'action publique, en Île-de-France dans un mouvement de fusions d'universités et d'écoles, et à l'UPEC avec une nouvelle direction politique.

Les élues et élus du Sgen-CFDT, que vous aurez désigné-es, prennent leurs responsabilités et participent activement aux discussions pour obtenir à la fois : des avancées statutaires et réglementaires, et l'amélioration concrète des conditions de travail de l'ensemble des personnels de l'UPEC et de l'UPE.

Une consultation incontournable

Le comité technique se prononce sur toutes les questions collectives liées aux conditions de travail des personnels :

- l'organisation et le fonctionnement de l'UPEC et de l'UPE (composantes, départements et services) ;
- la gestion prévisionnelle des effectifs et la politique des emplois ;
- la politique indemnitaire ;
- les évolutions des méthodes de travail et leurs conséquences sur la vie des personnels au travail, et ce dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale (RSE) ;
- l'égalité professionnelle, la parité et la lutte contre toutes les discriminations.

UNE NOUVELLE DIRECTION – UN NOUVEAU PROJET

À l'UPEC, le Sgen-CFDT revendique un projet inscrit dans une démarche participative et coopérative, en particulier :

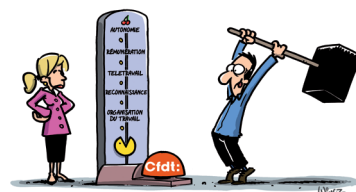


- la signature d'un accord social ;
- une vice-présidence dédiée au dialogue social ;
- des moyens pour les instances de concertation, CT, CHSCT, CCPANT, missions pour l'égalité professionnelle (parité, handicap).

Le Sgen-CFDT revendique :

- des décharges de service pour les représentantes et représentants des personnels ;
- des formations ;
- une organisation qui favorise le dialogue (réunion trimestrielle de travail avec la DRH et la direction, locaux syndicaux, accès aux informations...).

FRAPPEZ UN GRAND COUP...
VOTEZ CFDT !



Des personnels respectés :

Le Sgen-CFDT revendique à tous les niveaux un dialogue social concernant tous les personnels (administratifs, chercheurs, enseignants, ingénieurs, sociaux et de santé, techniciens, titulaires ou non titulaires), quel que soit leur lieu de travail (composantes, services ou laboratoires) :

- un salaire qui prenne en compte les responsabilités de chacune et chacun ;
- un plan de formation à la hauteur des enjeux de la transformation des modes de travail ;
- une organisation du travail qui suive les évolutions actuelles (travail à distance, travail partagé, travail collaboratif) ;
- une médecine du travail qui prenne en compte les risques psycho-sociaux et qui intègre le bien-être physique et mental dans son accompagnement ;
- une action sociale et culturelle ambitieuse qui fédère les personnels et accompagne les évolutions structurelles du travail ;
- le droit à la mobilité choisie, géographique et professionnelle, dans le cadre d'un mouvement interne organisé en central.

À l'UPEC ce changement doit commencer par :

- une direction des ressources humaines « connectée », de proximité et soutenant les équipes ;
- un travail coordonné entre vice-présidences, assessorats et directions administratives, services, composantes et organisations syndicales ;
- un processus de recrutement transparent des personnels titulaires ou contractuels et qui assure le suivi et l'intégration des nouvelles salariées et des nouveaux salariés ;
- la création d'une structure de tutorat pour accompagnement et former les tutrices et tuteurs de l'UPEC qui accompagnent notamment les personnels en alternance, les stagiaires et les nouveaux personnels.

**Le Sgen-CFDT s'investit au quotidien dans le Comité technique et défend les personnels sur le terrain.
Donnez-nous les moyens de notre action syndicale !**



**VOTEZ ET FAITES VOTER
POUR LES LISTES PRÉSENTÉES PAR LE SGEN-CFDT**